

## Fiche de données de sécurité

page: 1/18

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 24.03.2023 Version: 5.0

Date de la version précédente: 16.03.2023 Version précédente: 4.0

Date de la version précédente: 16.03.2023 Date / Première version: 21.03.2003

Produit: Acetate de Vitamine-E Sec 50% DC,

(ID Nr. 30041051/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 22.10.2025

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise.

#### 1.1. Identificateur de produit

## Acetate de Vitamine-E Sec 50% DC,

Selon le règlement REACH (CE) 1907/2006, la substance/le mélange contient des nanoformes. Le produit n'entre pas dans la définition

# 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées significatives: vitamine

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: BASF SE 67056 Ludwigshafen GERMANY Adresse de contact:
BASF France SAS
176, rue Montmartre
75002 PARIS
FRANCE

Téléphone: +33 1 4964-5732

adresse E-Mail: securite-produits.france@basf.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tél.: 01 45 42 59 59 (APPEL D'URGENCE ORFILA)

Fax: 01 49 64 53 80 (heures de bureau)

International emergency number (Numéro d'urgence international):

contact speaking the language of the calling country (contact parlant la langue du pays d'appel)

Téléphone: +49 180 2273-112

Date / mise à jour le: 24.03.2023 Version: 5.0

Date de la version précédente: 16.03.2023 Version précédente: 4.0

Date de la version précédente: 16.03.2023 Date / Première version: 21.03.2003

Produit: Acetate de Vitamine-E Sec 50% DC,

(ID Nr. 30041051/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 22.10.2025

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Les méthodes suivantes ont été appliquées pour la classification du mélange : extrapolation sur les valeurs de concentration des substances dangereuses, sur la base de résultats de tests et d'évaluation d'experts. Les méthodes utilisées sont indiquées dans les résultats des tests respectifs.

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Le produit n'a pas besoin d'être classé sur la base des critères GHS.

## 2.2. Éléments d'étiquetage

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Le produit n'est pas soumis à étiquetage selon les critères du GHS.

## 2.3. Autres dangers

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Dans certaines conditions les poussières de produit sont explosibles.

Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 1907/2006 pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne ou est identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission. Le produit ne répond pas aux critères PBT (persistant/bioaccumulable/toxique) et vPvB (très persistant/très bioaccumulable).

### **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

#### 3.1. Substances

Non applicable

#### 3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Préparation à base de :acétate de 3,4-dihydro-2,5,7,8-tétraméthyl-2-(4,8,12-triméthyltridécyl)-2H-benzopyranne-6-yle

dans une matrice de :gélatines, amidon

Ingrédients soumis à réglementation

Pas de dangers particuliers connus.

Date / mise à jour le: 24.03.2023 Version: 5.0

Date de la version précédente: 16.03.2023 Version précédente: 4.0

Date de la version précédente: 16.03.2023 Date / Première version: 21.03.2003

Produit: Acetate de Vitamine-E Sec 50% DC,

(ID Nr. 30041051/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 22.10.2025

#### acide silicique, sel d'aluminium et de sodium

Teneur (W/W): >= 0,5 % - <= 2 %

Numéro CAS: 1344-00-9 Numéro-CE: 215-684-8

Numéro d'enregistrement REACH:

01-2119429887-22

caractéristiques de l'article sur la nanoforme:

Distribution granulométrique: 5 - 50 nm (D50, Counted Distribution)

#### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

#### 4.1. Description des premiers secours

Retirer les vêtements souillés.

Après inhalation:

Repos, air frais.

Après contact avec la peau:

Laver à fond avec de l'eau et du savon.

Après contact avec les yeux:

Laver à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées.

Après ingestion:

Rincer la bouche et ensuite boire 200 - 300 ml d'eau.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: (Autres) symptômes et/ou effets ne sont pas connus jusqu'à présent

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales).

### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés:

eau pulvérisée, dioxyde de carbone, poudre d'extinction, mousse

Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité: jet d'eau

Indications complémentaires:

Eviter la formation de poussières à cause du risque d'explosion.

Date / mise à jour le: 24.03.2023 Version: 5.0

Date de la version précédente: 16.03.2023 Version précédente: 4.0

Date de la version précédente: 16.03.2023 Date / Première version: 21.03.2003

Produit: Acetate de Vitamine-E Sec 50% DC,

(ID Nr. 30041051/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 22.10.2025

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Substances dangereuses: oxydes de carbone, vapeurs nocives

Conseil: Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

Dégagement de fumées/brouillard. Risque d'explosion des poussières.

## 5.3. Conseils aux pompiers

Equipement particulier de protection:

Porter un appareil respiratoire autonome.

Autres informations:

Eliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales. Refroidir les récipients menacés à l'aide d'un jet d'eau pulvérisée.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

La poussière peut former avec l'air un mélange explosible.

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un vêtement de protection individuelle. Informations concernant les équipements individuels de protection : voir rubrique 8. Eviter la formation de poussières.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour de petites quantités: Ramasser à l'aide d'un matériau liant les poussières et éliminer.

Pour de grandes quantités: Ramasser par un moyen mécanique.

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur. Eviter le dégagement de poussières.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent aux rubriques 8 et 13.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter la formation de poussières. En cas de formation de poussières, procéder à une aspiration. Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Date / mise à jour le: 24.03.2023 Version: 5.0

Date de la version précédente: 16.03.2023 Version précédente: 4.0

Date de la version précédente: 16.03.2023 Date / Première version: 21.03.2003

Produit: Acetate de Vitamine-E Sec 50% DC,

(ID Nr. 30041051/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 22.10.2025

poussières explosibles. Eviter la formation de poussières. Prévoir des mesures contre l'accumulation des charges électrostatiques - tenir à l'écart de toute source d'ignition - mettre à disposition des extincteurs. Utiliser un appareillage antidéflagrant.

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Autres données sur les conditions de stockage: Maintenir le récipient hermétiquement fermé et au sec, conserver dans un endroit frais.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour l'(les) usage(s) pertinents identifiés à la rubrique 1, l'avis mentionné dans cette rubrique 7 doit être respecté.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

57-50-1: saccharose

VME 10 mg/m3 (VLEP-INRS (FR))

Limite donnée à titre indicatif

9005-25-8: amidon

VME 5 mg/m3 (VLEP-INRS (FR)), Fraction respirable

Juridiquement contraignant

VME 10 mg/m3 (VLEP-INRS (FR)), fraction inhalable

Juridiquement contraignant

VME 7 mg/m3 (VLEP-INRS (FR)), Poussière totale

Juridiquement contraignant

VME 4 mg/m3 (VLEP-INRS (FR)), Poussière totale

Juridiquement contraignant

VME 3,5 mg/m3 (VLEP-INRS (FR)), Poussière alvéolaire

Juridiquement contraignant

VME 0,9 mg/m3 (VLEP-INRS (FR)), Poussière alvéolaire

Juridiquement contraignant

## 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Protection respiratoire en cas de formation de poussières. Filtre à particules de faible capacité de rétention pour particules solides (par ex. EN 143 ou 149, Type P1 ou FFP1).

Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN ISO 374-1)

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (p.ex. EN 166)

Vêtements de protection:

Date / mise à jour le: 24.03.2023 Version: 5.0

Date de la version précédente: 16.03.2023 Version précédente: 4.0

Date de la version précédente: 16.03.2023 Date / Première version: 21.03.2003

Produit: Acetate de Vitamine-E Sec 50% DC,

(ID Nr. 30041051/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 22.10.2025

combinaison de protection contre les agents chimiques (p.ex. selon EN 13982) lors de la formation de poussière

## Mesures générales de protection et d'hygiène

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé. Lors du travail ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

## 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière: solide
Etat physique: poudre
Couleur: presque blanc
Odeur: inodore

Seuil olfactif:

non applicable, odeur non

perceptible.

domaine de fusion:

Ne peut être déterminé, la substance/le produit se

décomposant.

Point d'ébullition:

non applicable

Inflammabilité: pas facilement inflammable (Directive 92/69/CEE, A.10)

Limite inférieure d'explosivité:

Pour les solides non applicable pour la classification et l'étiquetage.

Limite supérieure d'explosivité:

Pour les solides non applicable pour la classification et l'étiquetage.

Point d'éclair:

Non applicable, le produit est un

solide.

Décomposition thermique: >= 145 °C (DSC (DIN 51007))

réaction autoaccélérante

SADT: > 75 °C

Accumulation de chaleur / Dewar 500 ml (SADT, UN-Test H.4, 28.4.4)

Valeur du pH:

non applicable, La substance/ le mélange est non soluble (dans l'eau)

Viscosité, cinématique:

Non applicable, le produit est un

solide.

Viscosité dynamique:

Non applicable, le produit est un

solide.

Date / mise à jour le: 24.03.2023 Version: 5.0

Date de la version précédente: 16.03.2023 Version précédente: 4.0

Date de la version précédente: 16.03.2023 Date / Première version: 21.03.2003

Produit: Acetate de Vitamine-E Sec 50% DC,

(ID Nr. 30041051/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 22.10.2025

Solubilité dans l'eau: dispersible

(env. 35 - 40 °C)

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow):

Non applicable aux mélanges.

Pression de vapeur:

non applicable

Densité:

Aucune information n'est disponible pour la densité absolue. Au lieu de cela, la densité apparente a été déterminée comme une valeur

densité de vapeur relative (air):

non applicable, Le produit est un

solide non volatile.

Caractéristiques des particules

Distribution granulométrique: typiquement > 200 μm (D50, Volumetric Distribution,

ISO 13320-1)

Contient des agglomérats / agrégats de nanoparticules - Pour les caractéristiques des particules des composants de la nanoforme, se référer à la section 3 de la FDS. - La possibilité de libérer des

nanoparticules individuelles est limitée.

#### 9.2. Autres informations

## Informations concernant les classes de danger physique

Substances/mélanges explosifs et articles contenant des explosifs

Risque d'explosion: Le produit n'est pas explosif mais un

mélange air/poussière pourrait provoquer une explosion de

poussières.

Propriétés oxydantes

Propriétés comburantes: Du fait de sa structure, le produit

n'est pas classé comme comburant

Solides inflammables

Vitesse de combustion: La matière ne répond pas aux

critères spécifiés au paragraphe 33.2.4.4 du manuel d'épreuves et de

critères de l'ONU.

L'inflammation de la substance d'essai ne conduit pas à la

propagation de la combustion avec

ou sans flammes.

Matières et mélanges auto-échauffants

Aptitude à l'auto-échauffement: Il ne s'agit pas d'un produit

susceptible d'auto-échauffement.

(UN Test N.4 (self heating

(Directive 92/69/CEE, A.10)

substances))

Corrosion des métaux

Date / mise à jour le: 24.03.2023 Version: 5.0

Date de la version précédente: 16.03.2023 Version précédente: 4.0

Date de la version précédente: 16.03.2023 Date / Première version: 21.03.2003

Produit: Acetate de Vitamine-E Sec 50% DC,

(ID Nr. 30041051/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 22.10.2025

Pas d'effet corrosif sur les métaux attendu.

#### Autres caractéristiques de sécurité

Energie minimale d'ignition: (VDI 2263, feuille 1, 2.5)

poussières explosibles.

Densité apparente: env. 500 kg/m3

SAPT-Temperature:

Étude scientifiquement non justifiée.

Vitesse d'évaporation:

non applicable

## **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

#### 10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Corrosion des

Pas d'effet corrosif sur les métaux attendu.

métaux:

## 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Risque d'explosion des poussières.

#### 10.4. Conditions à éviter

Eviter la formation de poussières. Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage. Eviter les charges électrostatiques.

#### 10.5. Matières incompatibles

Produits à éviter:

Non répertorié pour l'utilisation et le stockage si utilisé selon les instructions.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux:

Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Date / mise à jour le: 24.03.2023 Version: 5.0

Date de la version précédente: 16.03.2023 Version précédente: 4.0

Date / Première version: 21.03.2003

Produit: Acetate de Vitamine-E Sec 50% DC,

(ID Nr. 30041051/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 22.10.2025

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

# 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë:

Pratiquement pas toxique après une ingestion unique. Pratiquement pas toxique après contact cutané unique.

Données relatives à : acétate de 3,4-dihydro-2,5,7,8-tétraméthyl-2-(4,8,12-triméthyltridécyl)-2H-benzopyranne-6-yle

Données expérimentales/calculées:

DL50 rat (par voie orale): > 10.000 mg/kg (test BASF)

-----

Données relatives à : acétate de 3,4-dihydro-2,5,7,8-tétraméthyl-2-(4,8,12-triméthyltridécyl)-2H-benzopyranne-6-yle

Données expérimentales/calculées:

DL50 rat (par voie cutanée): > 3.000 mg/kg (similaire au guideline 402 de l'OCDE)

-----

#### Irritation

Evaluation de l'effet irritant:

Non-irritant pour la peau. Non-irritant pour les yeux.

Données relatives à : acétate de 3,4-dihydro-2,5,7,8-tétraméthyl-2-(4,8,12-triméthyltridécyl)-2H-benzopyranne-6-yle

Données expérimentales/calculées:

Corrosion/irritation de la peau

lapin: non irritant (Ligne directrice 404 de l'OCDE)

-----

Données relatives à : acétate de 3,4-dihydro-2,5,7,8-tétraméthyl-2-(4,8,12-triméthyltridécyl)-2H-benzopyranne-6-yle

Données expérimentales/calculées:

Lésion oculaire grave/irritation

lapin: non irritant (Ligne directrice 405 de l'OCDE)

-----

#### Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Evaluation de l'effet sensibilisant:

page: 10/18

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 24.03.2023 Version: 5.0

Date de la version précédente: 16.03.2023 Version précédente: 4.0

Date de la version précédente: 16.03.2023 Date / Première version: 21.03.2003

Produit: Acetate de Vitamine-E Sec 50% DC,

(ID Nr. 30041051/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 22.10.2025

En se basant sur les composants, il n'y a pas de suspicion d'un potentiel de sensibilisation de la peau.

Données relatives à : acétate de 3,4-dihydro-2,5,7,8-tétraméthyl-2-(4,8,12-triméthyltridécyl)-2H-benzopyranne-6-yle

Données expérimentales/calculées:

test de photoallergie cobaye: non sensibilisant

-----

#### mutagénicité des cellules germinales

Evaluation du caractère mutagène:

En se basant sur les composants, il n'y a pas de suspicion d'un effet mutagène.

Données relatives à : acétate de 3,4-dihydro-2,5,7,8-tétraméthyl-2-(4,8,12-triméthyltridécyl)-2H-benzopyranne-6-yle

Evaluation du caractère mutagène:

Aucun effet mutagène n'a été décelé dans différents tests réalisés sur des bactéries et dans le test effectué sur des mammifères.

-----

#### cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène:

Les informations disponibles ne donnent aucune indication sur un possible effet cancérigène.

Données relatives à : acétate de 3,4-dihydro-2,5,7,8-tétraméthyl-2-(4,8,12-triméthyltridécyl)-2H-benzopyranne-6-yle

Evaluation du caractère cancérogène:

Le produit n'a pas eu d'effet cancérigène lors d'essais long terme sur animaux par administration de quantités importantes dans l'alimentation.

-----

#### toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:

En se basant sur les composants, il n'y a pas de suspicion d'un effet toxique sur la reproduction.

Données relatives à : acétate de 3,4-dihydro-2,5,7,8-tétraméthyl-2-(4,8,12-triméthyltridécyl)-2H-benzopyranne-6-yle

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:

Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour des altérations de la fertilité.

-----

#### Toxicité pour le développement

Evaluation du caractère tératogène:

En se basant sur les composants, aucun effet tératogène n'est suspecté.

page: 11/18

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 24.03.2023 Version: 5.0

Date de la version précédente: 16.03.2023 Version précédente: 4.0

Date de la version précédente: 16.03.2023 Date / Première version: 21.03.2003

Produit: Acetate de Vitamine-E Sec 50% DC,

(ID Nr. 30041051/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 22.10.2025

Données relatives à : acétate de 3,4-dihydro-2,5,7,8-tétraméthyl-2-(4,8,12-triméthyltridécyl)-2H-benzopyranne-6-yle

Evaluation du caractère tératogène:

Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour un effet néfaste pour le développement/tératogène.

-----

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT): D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité en cas de dose répétée et de toxicité spécifique à un organe cible (exposition répétée)

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données relatives à : acétate de 3,4-dihydro-2,5,7,8-tétraméthyl-2-(4,8,12-triméthyltridécyl)-2H-benzopyranne-6-yle

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

Une ingestion répétée de la substance n'a pas provoqué d'effets attribuables à celle-ci.

-----

#### Danger par aspiration

Pas de danger par aspiration attendu.

#### Effets interactifs

Pas de données disponibles.

#### 11.2. Informations sur les autres dangers

#### Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 1907/2006 pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne ou est identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

Date / mise à jour le: 24.03.2023 Version: 5.0

Date de la version précédente: 16.03.2023 Version précédente: 4.0

Date de la version précédente: 16.03.2023 Date / Première version: 21.03.2003

Produit: Acetate de Vitamine-E Sec 50% DC,

(ID Nr. 30041051/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 22.10.2025

#### Autres informations

Autres informations sur la toxicité

Le produit n'a pas été testé. Les données toxicologiques sont déduites des propriétés des différents constituants.

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1. Toxicité

Evaluation de la toxicité aquatique:

Avec de fortes probabilités le produit n'est pas nocif pour les organismes aquatiques. Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à :acétate de 3,4-dihydro-2,5,7,8-tétraméthyl-2-(4,8,12-triméthyltridécyl)-2H-benzopyranne-6-yle

Toxicité vis-à-vis des poissons:

CL50 (96 h) > 11 mg/l, Oncorhynchus mykiss (Ligne directrice 203 de l'OCDE, statique) L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration déterminée analytiquement. Pas d'effet toxique pour les concentrations voisines de la solubilité dans l'eau.

\_\_\_\_\_

Données relatives à :acétate de 3,4-dihydro-2,5,7,8-tétraméthyl-2-(4,8,12-triméthyltridécyl)-2H-benzopyranne-6-yle

Invertébrés aquatiques:

CE50 (48 h) > 20,6 mg/l, Daphnia magna (Ligne dir. 202 de l'OCDE, 1ère partie, statique) L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration déterminée analytiquement. Pas d'effet toxique pour les concentrations voisines de la solubilité dans l'eau.

-----

Données relatives à :acétate de 3,4-dihydro-2,5,7,8-tétraméthyl-2-(4,8,12-triméthyltridécyl)-2H-benzopyranne-6-yle

Plantes aquatique(s):

CE50 (72 h) > 27,8 mg/l (taux de croissance), Pseudokirchneriella subcapitata (Ligne directrice 201 de l'OCDE, statique)

L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration déterminée analytiquement. Pas d'effet toxique pour les concentrations voisines de la solubilité dans l'eau.

-----

Données relatives à :acétate de 3,4-dihydro-2,5,7,8-tétraméthyl-2-(4,8,12-triméthyltridécyl)-2H-benzopyranne-6-yle

Microorganismes/Effet sur la boue activée:

CE 20 (30 min) > 927 mg/l, boue activée, ménagère (DIN EN ISO 8192, aquatique)

L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.

-----

Données relatives à :acétate de 3,4-dihydro-2,5,7,8-tétraméthyl-2-(4,8,12-triméthyltridécyl)-2H-benzopyranne-6-yle

Date / mise à jour le: 24.03.2023 Version: 5.0

Date de la version précédente: 16.03.2023 Version précédente: 4.0

Date de la version précédente: 16.03.2023 Date / Première version: 21.03.2003

Produit: Acetate de Vitamine-E Sec 50% DC,

(ID Nr. 30041051/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 22.10.2025

Effets chroniques sur poissons:

NOEC (28 j) > 100 mg/l, Oncorhynchus mykiss (directive OCDE 215, semi-statique)

Pas de données disponibles sur la toxicité chronique pour les poissons.

·-----

## 12.2. Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O):

Difficilement biodégradable (selon critères OCDE).

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à :acétate de 3,4-dihydro-2,5,7,8-tétraméthyl-2-(4,8,12-triméthyltridécyl)-2H-benzopyranne-6-yle

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O):

S'élimine moyennement/partiellement par biodégradation. Difficilement biodégradable (selon critères OCDE). Le produit est difficilement soluble dans l'eau, il peut être éliminé de l'eau par séparation mécanique en station d'épuration adaptée.

\_\_\_\_\_

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Evaluation du potentiel de bioaccumulation:

L'accumulation dans les organismes n'est pas attendue.

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à :acétate de 3,4-dihydro-2,5,7,8-tétraméthyl-2-(4,8,12-triméthyltridécyl)-2H-benzopyranne-6-yle

Evaluation du potentiel de bioaccumulation:

L'accumulation dans les organismes n'est pas attendue.

\_\_\_\_\_

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:

volatilité: La substance s'évapore lentement de la surface de l'eau vers l'atmosphère. Les données relatives à l'écologie se rapportent à la matière active.

Adsorption sur les sols: Une adsorption sur la phase solide du sol est attendue. Les données relatives à l'écologie se rapportent à la matière active.

Données relatives à :acétate de 3,4-dihydro-2,5,7,8-tétraméthyl-2-(4,8,12-triméthyltridécyl)-2H-benzopyranne-6-yle

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:

volatilité: La substance s'évapore lentement de la surface de l'eau vers l'atmosphère.

Adsorption sur les sols: Une adsorption sur la phase solide du sol est attendue.

-----

Date / mise à jour le: 24.03.2023 Version: 5.0 Version précédente: 4.0

Date de la version précédente: 16.03.2023 Date / Première version: 21.03.2003

Produit: Acetate de Vitamine-E Sec 50% DC,

(ID Nr. 30041051/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 22.10.2025

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Conformément à l'Annexe XIII du Règlement (CE) n°1907/2006 concernant l'Enregistrement, l'Evaluation, l'Autorisation et les Restrictions des substances chimiques (REACH).: Le produit ne contient pas de substance satisfaisant au critère PBT (Persistant/bioaccumulable/toxique) ou au critère vPvB (très Persistant et très bioaccumulable) Auto-classification

### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 1907/2006 pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne ou est identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

#### 12.7. Autres effets néfastes

Le produit ne contient pas de substances listées dans le Règlement (CE) No 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

## 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Les prescriptions nationales et locales doivent être respectées.

Emballage non nettoyé:

Les emballages non contaminés peuvent être réutilisés.

Les emballages qui ne peuvent être nettoyés sont à éliminer comme le produit qu'ils ont contenu.

### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

#### **Transport terrestre**

**ADR** 

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

Pas applicable

Nom d'expédition des

Pas applicable

Nations unies:

Classe(s) de danger pour le Pas applicable

transport:

Groupe d'emballage: Dangers pour

Pas applicable Pas applicable

l'environnement:

Date / mise à jour le: 24.03.2023 Version: 5.0 Version précédente: 4.0

Date de la version précédente: 16.03.2023 Date / Première version: 21.03.2003

Produit: Acetate de Vitamine-E Sec 50% DC,

(ID Nr. 30041051/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 22.10.2025

Not applicable

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucun connu

RID

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

Nom d'expédition des

Pas applicable

Pas applicable

Nations unies:

Classe(s) de danger pour le Pas applicable

transport:

Groupe d'emballage: Dangers pour

Pas applicable Pas applicable

l'environnement:

Précautions particulières à

Aucun connu

prendre par l'utilisateur

## Transport fluvial intérieur

ADN

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Numéro ONU ou numéro

Pas applicable

d'identification:

Nom d'expédition des

Pas applicable

Nations unies:

Classe(s) de danger pour le Pas applicable

transport:

Groupe d'emballage: Pas applicable Dangers pour Pas applicable

l'environnement:

Précautions particulières à

Aucun connu

prendre par l'utilisateur:

Transport par voie navigable en bateau citerne et en bateau à cargaison sèche Non évalué

#### **Transport maritime** Sea transport

**IMDG IMDG** 

Produit non dangereux au sens des Not classified as a dangerous good under

réglementations de transport transport regulations

Numéro ONU ou numéro Pas applicable UN number or ID Not applicable

d'identification: number:

Nom d'expédition des Pas applicable UN proper shipping Not applicable

Nations unies: name:

Classe(s) de danger pour Pas applicable Transport hazard le transport: class(es):

Date / mise à jour le: 24.03.2023 Version: 5.0 Version précédente: 4.0

Date de la version précédente: 16.03.2023 Date / Première version: 21.03.2003

Produit: Acetate de Vitamine-E Sec 50% DC,

(ID Nr. 30041051/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 22.10.2025

Groupe d'emballage: Pas applicable Packing group: Not applicable Dangers pour Pas applicable Environmental Not applicable hazards:

l'environnement:

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucun connu Special precautions

for user

None known

Not applicable

#### Transport aérien

#### Air transport

IATA/ICAO IATA/ICAO

Produit non dangereux au sens des Not classified as a dangerous good under réglementations de transport transport regulations Numéro ONU ou numéro Pas applicable UN number or ID Not applicable

d'identification: number:

Nom d'expédition des Pas applicable **UN** proper shipping Not applicable Nations unies: name:

Transport hazard Classe(s) de danger pour Pas applicable

le transport: class(es):

Groupe d'emballage: Pas applicable Packing group: Not applicable Dangers pour Pas applicable Environmental Not applicable

l'environnement: hazards:

Précautions particulières à None known Aucun connu Special precautions

prendre par l'utilisateur for user

#### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

Voir les entrées correspondantes pour « numéro ONU ou numéro d'identification » pour les règlementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

#### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Voir les entrées correspondantes à la désignation officielle de transport pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

## 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Voir les entrées correspondantes aux "classes de danger pour le transport" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

#### 14.4. Groupe d'emballage

Voir les entrées correspondantes aux "groupes d'emballage" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

Voir les entrées correspondantes aux "risques pour l'environnement" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir les entrées correspondantes aux "précautions particulières pour l'utilisateur" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

Date / mise à jour le: 24.03.2023 Version: 5.0

Date de la version précédente: 16.03.2023 Version précédente: 4.0

Date de la version précédente: 16.03.2023 Date / Première version: 21.03.2003

Produit: Acetate de Vitamine-E Sec 50% DC,

(ID Nr. 30041051/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 22.10.2025

## 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

## Maritime transport in bulk according to IMO instruments

Le transport maritime en vrac n'est pas prévu.

Maritime transport in bulk is not intended.

## **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directive 2012/18/UE - Maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses (UE):

Listée dans la réglementation ci-dessus: non

Si d'autres informations réglementaires s'appliquent et ne sont pas mentionnées ailleurs dans cette Fiche de Données de Sécurité, alors elles sont décrites dans cette sous-rubrique.

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique (CSA) non exigée

#### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

D'autres utilisations envisagées devraient être discutées avec le producteur. Les mesures correspondantes de protection sur le lieu de travail doivent être respectées.

#### **Abréviations**

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route. ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures. ETA = Estimations de la toxicité aiguë. CAO = Avion Cargo seulement. CAS = Chemical Abstracts Service. CLP = Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges. DIN = Institut allemand de normalisation. DNEL = Niveau dérivé sans effet. CE50 = Concentration efficace 50, qui provoque l'effet considéré pour 50% de la population considérée. CE = Communauté européenne. EN = Normes européennes. CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer. IATA = Association du transport aérien international. IBC-Code = Recueil IBC : Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac. IMDG = Code maritime international des marchandises dangereuses. ISO = Organisation internationale de normalisation. STEL = Valeur limite d'exposition court terme. CL50 = concentration létale médiane. DL50 = dose létale médiane. MAK = Concentration maximale sur le lieu de travail (ou TLV = valeur seuil limite). MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires. NEN = Norme néerlandaise. NOEC = Concentration sans effet observé. VLEP = Valeur limite d'exposition professionnelle. OCDE = Organisation de coopération et de développement économiques. PBT = Persistant, bioaccumulable et toxique. PNEC = Concentration prédite sans effet. PPM = Partie par million. RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses. VME = Valeur limite de moyenne d'exposition. Numéro ONU = Numéro ONU pour le transport de marchandises dangereuses. vPvB = très persistant et très bioaccumulable.

page: 18/18

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 24.03.2023 Version: 5.0

Date de la version précédente: 16.03.2023 Version précédente: 4.0

Date de la version précédente: 16.03.2023 Date / Première version: 21.03.2003

Produit: Acetate de Vitamine-E Sec 50% DC,

(ID Nr. 30041051/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 22.10.2025

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Cette fiche de données de sécurité n'est ni un certificat d'analyses ni une fiche technique et ne peut en aucun cas être considérée comme un accord sur nos spécifications de vente. Les utilisations identifiées dans cette fiche de données de sécurité ne représentent ni un accord sur la qualité contractuelle correspondante de la substance / du mélange ni une utilisation contractuellement désignée. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits de propriété intellectuelle et toute la législation applicable sont observés.

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.